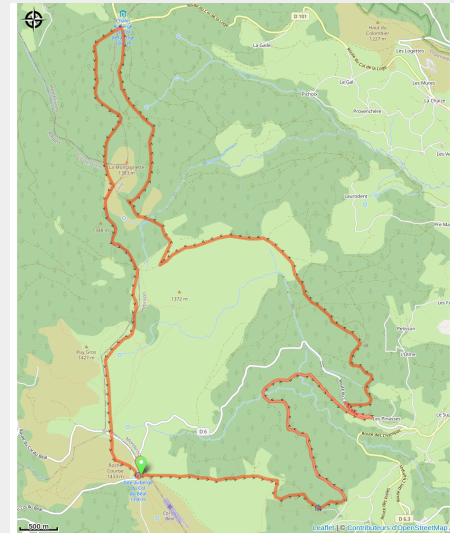


Les trois sites 3 (circuit n°60)

Région Auvergne-Rhône-Alpes



Col du Béal (Centre VTT Bois Noirs)



Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 3 h

Longueur : 24.5 km

Dénivelé positif : 564 m

Difficulté : Niveau rouge - Difficile

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Col du Béal (Saint-Pierre-la-Bourlhonne)

Arrivée : Col du Béal (Saint-Pierre-la-Bourlhonne)

Balisage : Itinéraire VTT

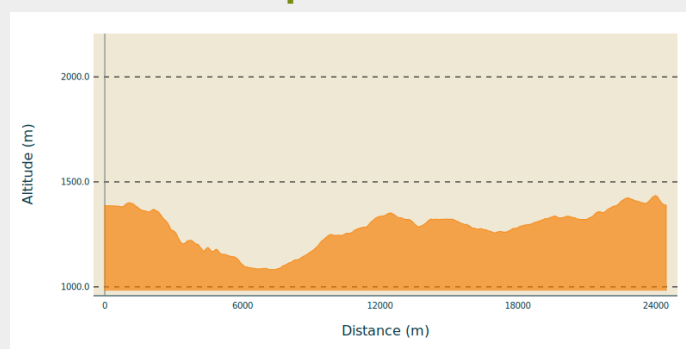
Communes : 1. Saint-Pierre-la-Bourlhonne

2. Chalmazel-Jeansagnière

3. La Chambonie

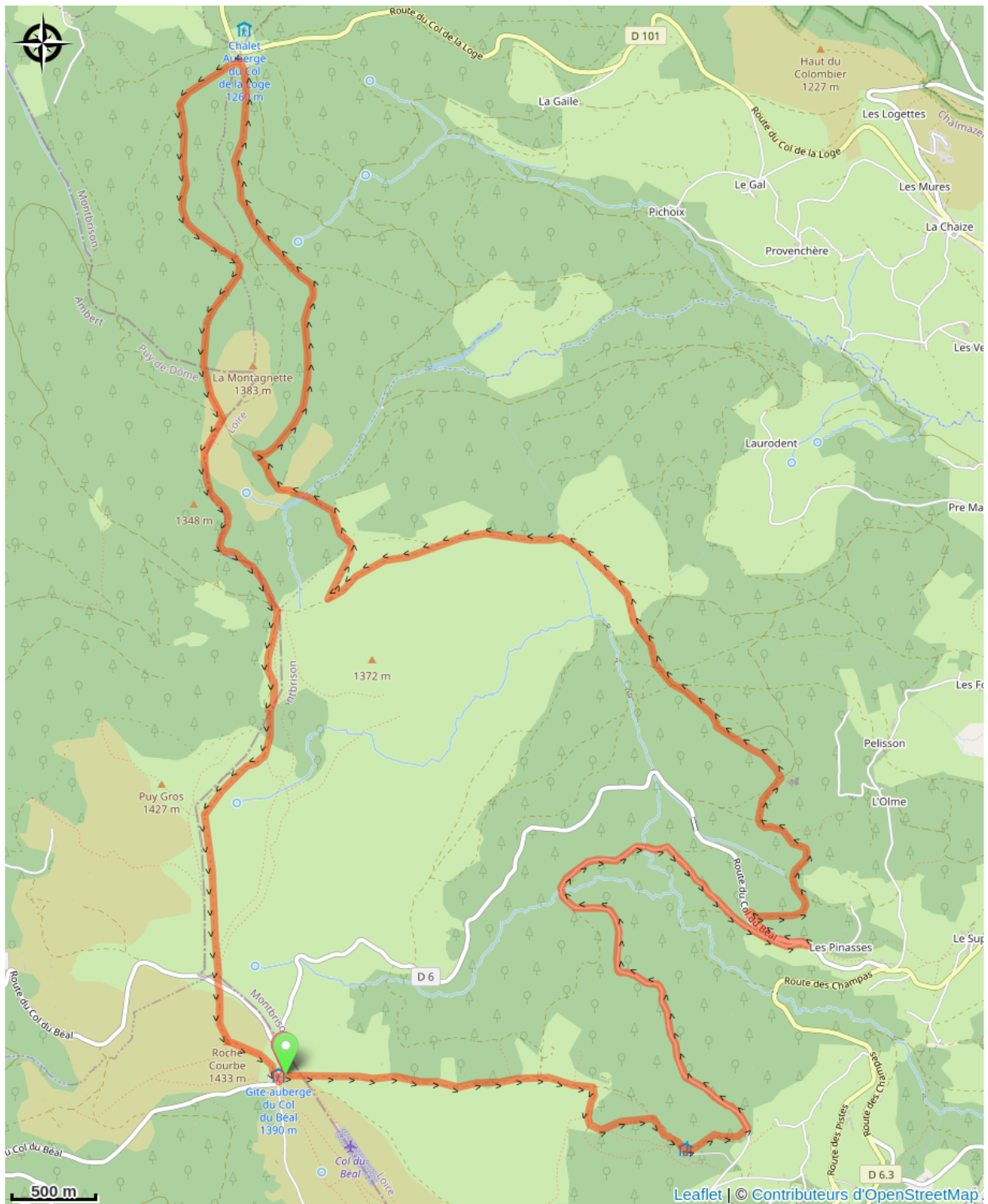
4. Le Brugeron

Profil altimétrique



Altitude min 1082 m Altitude max 1428 m

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

Recommandations

La randonnée VTT vous emmène sur des sentiers partagés.

Pour que tout se passe bien, merci de respecter ces quelques principes :

A VTT vous partagez l'espace naturel avec d'autres utilisateurs et évoluez dans un environnement parfois fragile.

Soyez donc courtois et respectez la nature !

Le code du VTTiste vise à promouvoir un état d'esprit et une façon de pratiquer qui doivent devenir habituels

MERCI DONC DE RESPECTER LES RÈGLES SUIVANTES

- Empruntez les chemins balisés pour votre sécurité et respectez le sens des itinéraires
- Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse
- Soyez prudent et courtois lors de dépassements ou croisements de randonneurs car le piéton est prioritaire
- Contrôlez l'état de votre VTT et prévoyez ravitaillement et accessoires de réparation
- Si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage
- **Portez un casque**
- Respectez les propriétés privées et les zones de cultures
- Attention aux engins agricoles et forestiers
- Refermez les barrières
- Evitez la cueillette sauvage de fleurs, fruits et champignons
- Ne troublez pas la tranquillité des animaux sauvages
- Gardez vos déchets, soyez discret et respectueux de l'environnement

Source



Topo-guide Espace VTT-FFC Massif des Bois-Noirs

<http://www.boisnoirs.fr>